

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



Commune de ALLANCHE Séance du jeudi 07 décembre 2023

Membres en exercice
: 14

Date de la convocation: 01 décembre 2023

Présents : 10

sept décembre deux mille vingt-trois l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants : 12

Présents : Philippe ROSSEEL, ERIC VIALA, Claudine HOUSELLE, Patrick MERAL, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, ALAIN GRIFFE,

Pour : 12 AUDREY BLANQUET, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Contre : 0

Représentés: JENNIFER DEVÈZE représentée par Claudine HOUSELLE, JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe ROSSEEL

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance: Présents non votants :
AUDREY

BLANQUET

Absents: LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC

Objet: Demande d'aide sociale - DE_2023_240

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande d'aide financière qui a été reçue en mairie émanant d'un administré dans le besoin.

La commission sociale s'est réunie ce jour à 19h30, et a émis l'avis favorable à l'aide financière demandée, et a décidé de participer à hauteur de **CINQ CENT EUROS (500,00 €)**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** de verser une aide financière à hauteur de **CINQ CENT EUROS (500,00 €)**.

Pour ex

Date de transmission de l'acte: 18/12/2023
Date de réception de l'AR: 18/12/2023

015-211500012-DE_2023_240-DE
A G E D I

Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 18 DEC. 2023

publié le :

18 DEC. 2023

LE MAIRE
Philippe ROSSEEL



Date de transmission de l'acte: 18/12/2023
Date de réception de l'AR: 18/12/2023

015-211500012-DE_2023_240-DE
A G E D I